

ROCK FOREST A2

Jean Rouillard
contestera son
congédiement

Chez nous

Drummond

Un «National» de
voitures anciennes
au Village d'antan



Warwick

Deux témoignages
suffisent pour envoyer
François Bernier
à son procès

Stanstead

Le juge reporte sa
décision concernant
le taureau de M. Kohl

CAHIER B

COUPES D8

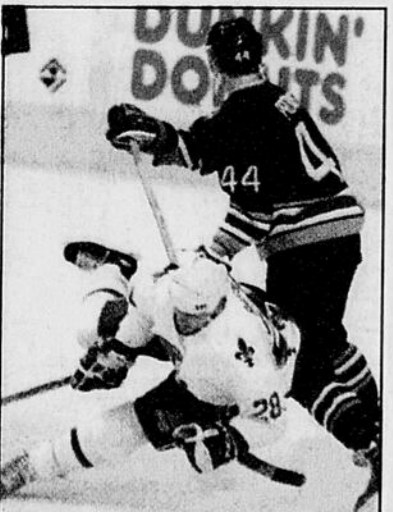
Sherbrooke perdra
son bureau de l'ONF

AGRO-ALIMENT. B8

Les agriculteurs ont
besoin d'outils...

LES SPORTS C1

Match des étoiles
du hockey junior:
Québec-Atlantique
s'incline 9-7



Québec battu 2-1
par les Whalers

MÉTÉO A2

(33e jour de l'année)

Variable: max. -18
Lever du soleil: 7h08
Coucher du soleil: 16h55
Demain: neige

Encore 275 emplois perdus

Filature Domil, rue Pacifique à Sherbrooke, ferme ses portes

Gilles FISETTE Sherbrooke

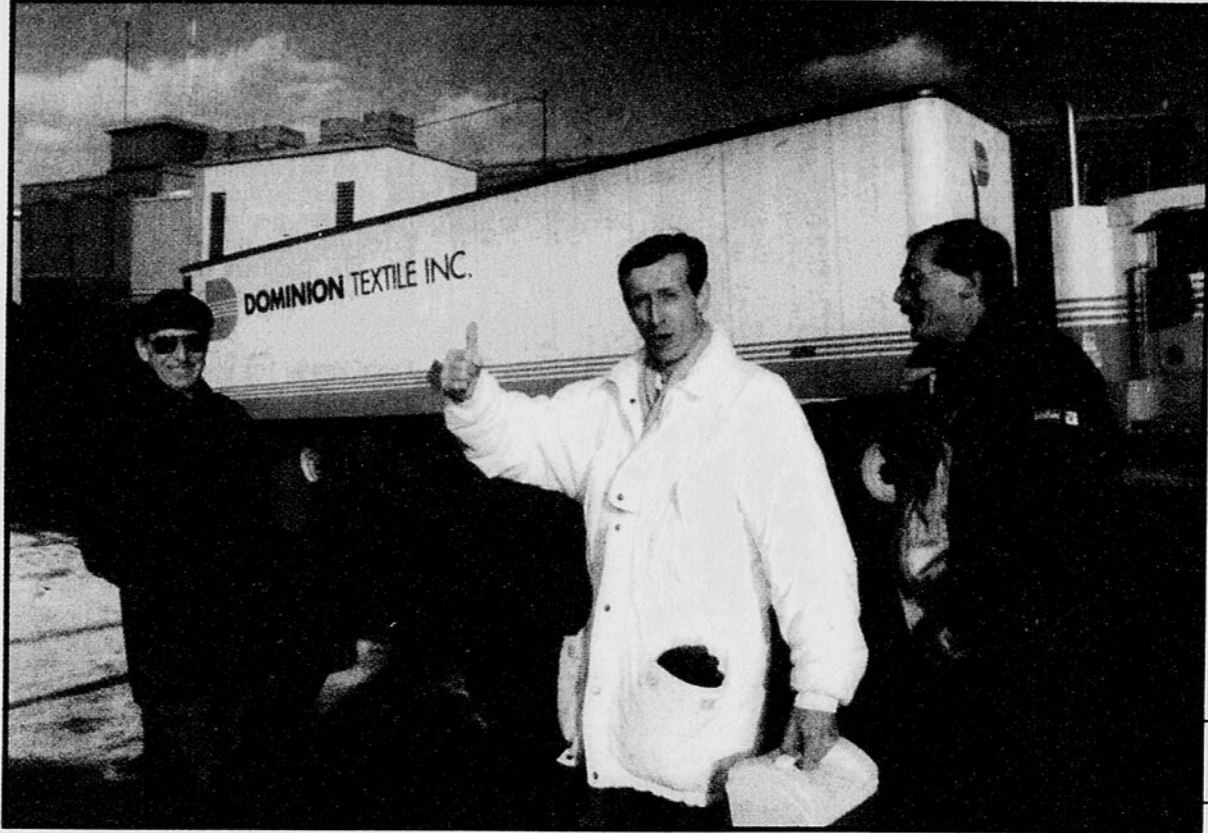
Une nouvelle tuile, grosse comme une usine, vient de tomber sur la tête des Sherbrookoises avec l'annonce de la fermeture de la Filature Domil, de Dominion Textile, rue Pacifique, à Sherbrooke, au début de septembre.

Dans quelques mois donc, quelque 275 emplois de cadres et de syndiqués seront totalement rayés de la carte et viendront se rajouter aux pertes temporaires ou permanentes annoncées depuis le début de l'année. Le décompte dépasse maintenant le millier d'emplois perdus. On obtient ce total en ajoutant ces nouvelles pertes aux 500 emplois perdus chez ABB si on inclut la liste de rappel; aux 32 emplois disparus à la suite du déménagement de Videolux en Ontario; et aux près de 250 mises à pied temporaires chez Ingersoll Rand.

La bombe DT a éclaté sans avertissement, hier matin, dans les mains des employés réunis par la direction, en avant-midi.

Selon l'agent d'affaires du Syndicat des salariés de la Filature Domil (un syndicat indépendant), Ghislain Ducharme, l'employeur a frappé sans aucun avis. Il a demandé aux représentants syndicaux, lundi soir, de le rencontrer, mardi matin. C'est seulement à ce moment-là, et quelques minutes avant la rencontre avec tous les employés, que la décision a été connue.

«On n'a jamais vu ça venir. Même qu'on avait prévu huit ren-



contres de négociations au cours des prochaines semaines pour le renouvellement du contrat de travail qui prend fin le 16 février...», a expliqué M. Ducharme.

À la sortie de l'usine, hier, les employés disaient avoir craint la fermeture depuis longtemps mais avouaient être pris au dépourvu. Ils ne s'attendaient pas à ça. On s'inquiétait pour soi mais aussi pour les collègues plus mal pris.

Le directeur de l'usine, Reynald Leduc, et la porte-parole de Dominion Textile, Collins Smith, ont justifié la décision par un marché du fil teint en perte de vitesse et par la vétusté de l'usine. Les relations de travail et la productivité des travailleurs ne seraient nullement en cause.

La fermeture de la filature sherbrookoise entraîne par ailleurs la

mise à pied des 105 employés de la Teinturerie Mont-Royal, à Montréal.

Selon M. Leduc, il faut au moins se consoler avec l'annonce des investissements de 5 millions \$ que Dominion Textile veut réaliser cette année à la Filature E.F. King, rue Burlington. Cet investissement ne viendra pas créer d'emplois mais donne à M. Leduc des raisons de croire que Dominion Textile sera

DANS NOS PAGES

«Ça fait dur,
il faudra qu'on
se réveille»

Milieux politiques
et gens d'affaires
dépassés

Des commerçants
sous le choc

Textes en A3 et D1

Téléphoto par Claude Poulin

Dans la rue pour une plus grande justice

Les élèves du Collège Rivier mettent leur lettre à la poste



Quelque 200 élèves du Collège Rivier, accompagnés de tout le personnel de l'école, ont marché six kilomètres avant de déposer leur lettre.

Claude PLANTE Coaticook

Touchées directement au coeur, elles ont réagi. Elles ont crié haut et fort leur indignation. Plus de 200 filles du Collège Rivier de Coaticook ont bravé le froid, hier, pour manifester.

Elles en ont contre les propos et la sentence rendue par la juge Raymond Verreault dans un procès d'un violeur condamné à une peine moindre pour avoir préservé la virginité de sa jeune victime. La fillette a été sodomisée.

Hier, dans les rues de Coaticook, les élèves ont marché jusqu'au bureau de poste. Environ six kilomètres pour y déposer une lettre qui sera expédiée au ministre de la Justice et Procureur général du Québec, Roger Lévesque.

Sur les pancartes, on pouvait lire «Solidaires pour la justice», «Non aux agressions!» ou «Justice pour les victimes d'agressions». Unique au Québec, cette marche a demandé la collaboration de plusieurs intervenants dans l'école.

Du concret
Vers 10h, les manifestantes ont posté la lettre après que l'une des instigatrices de la procession, Annie Caouette, en ait fait la lecture aux médias. On y dénonce bien sûr la situation, tout en s'inspirant de la Charte des droits et libertés de l'homme.

Les élèves invitent aussi le ministère de la Justice à revoir le fonctionnement du système judiciaire.

«La sentence a soulevé des discussions dans le Collège et nous avions envie de faire quelque chose de concret», lance Annie Caouette, âgée de 17 ans, aussi présidente du conseil des élèves.

«Nous espérons que ça va amener d'autres discussions, mentionne-t-elle. Ce n'est pas vrai que les jeunes sont passifs. C'est très important pour nous d'écrire au ministre de la Justice et nous avons eu du plaisir à organiser cela.»

Elles se sont ensuite dirigées vers l'église Saint-Edmond de Coaticook. Deux jours avant la fête de Marie Rivier, fondatrice de la com-

munauté en charge du collège, le curé de la paroisse, Louis-Paul Lafontaine, a expliqué qu'elle aurait aussi manifesté de son vivant. Dans un court sermon, il a indiqué que l'ultime façon «de changer le monde est de semer l'amour».

On avait auparavant invité Diane Lemieux, présidente du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, à livrer son témoignage.

Selon elle, «Marie Rivier aurait encouragé cette manifestation. C'est la démonstration que les jeunes ne sont pas amorphes», a-t-elle mentionné dans l'église.

Pour Mario Gosselin, directeur de l'institution d'enseignement secondaire, «l'événement montre aux filles les valeurs que Marie Rivier elle-même aurait défendues».

Venus encourager les participantes, des membres du conseil étudiant de l'école secondaire La Frontalière, située à quelques pas du collège, sont entrés dans la marche. Quelques membres du personnel du Collège Rivier étaient aussi présents.

L'ex-mari de Harding la pointe du doigt

Portland, Oregon (AP)



Jeff Gillooly

L'ex-mari de la patineuse américaine Tonya Harding, Jeff Gillooly, a plaidé coupable hier pour sa participation dans l'agression qui visait à blesser Nancy Kerrigan, rivale de son ancienne épouse, avant les championnats des États-Unis de patinage artistique.

Gillooly, âgé de 26 ans, a conclu un accord en vertu duquel il a reconnu sa culpabilité en échange de son témoignage impliquant Harding dans l'attaque menée le 6 janvier contre Kerrigan.

Gillooly a accepté une peine de deux ans de prison fédérale et 100 000 \$ d'amende.

Son avocat Ron Hoevet a déclaré au tribunal que Gillooly avait pris part à une conspiration «qui comprenait Tonya Harding» et les trois hommes déjà inculpés dans cette affaire.

Hoevet a d'ailleurs prié Harding de reconnaître sa participation à l'affaire.

«La négation n'est plus plausible, a-t-il dit. La vérité sur ce crime bizarre vient d'être révélée.»

Hoevet a indiqué que Harding et Gillooly avaient menti aux en-

quêteurs après l'agression à Detroit. Il a précisé que les deux avaient inventé une version des faits pour se disculper.

D'autre part le procureur a indiqué que Kerrigan et sa famille avaient été informés de l'accord avec Gillooly et soutenaient les efforts des représentants de la justice.

«La vérité, c'est que Tonya était dans le coup depuis le début, avait affirmé Hoevet lundi soir. C'est ce que Jeff a dit, et je pense qu'il s'agit de la vérité.»

Selon lui, les enquêteurs ont réuni des éléments de preuve, notamment des relevés téléphoniques et bancaires et des bandes vidéo, appuyant cette thèse.

Le procureur adjoint du comté de Multnomah (Oregon), Norm Frink, a demandé hier -et obtenu un report de la cour pour la soumission du rapport au grand jury initialement prévue pour demain. Il a dit que d'autres inculpations étaient possibles, dont celle de Harding elle-même, qui continue à s'entraîner devant ses fans.

NOUVELLE

Des tonnes de papier recyclé

L'industrie du papier au Canada prévoit en recycler 3,5 millions de tonnes en 1994, soit le double de la quantité recensée en 1990.

LA BONNE

Au Canada, 60 usines dont une vingtaine au Québec fabriquent maintenant des produits avec un certain pourcentage de matière recyclée, soulignait mardi Pierre Lachance, porte-parole de l'Association canadienne des pâtes et papiers (ACPP), hier à l'ouverture de la Semaine du papier et dans le cadre du congrès de l'Association canadienne des pâtes et papiers.

à 36 pour cent. Mais la quantité de matière récupérée venant des États-Unis a également suivi la courbe ascendante, atteignant un million de tonnes en 1993.

Les fabricants canadiens ont besoin de vieux papiers importés pour se conformer aux lois et règlements chez leurs clients américains, soit des pourcentages minima de fibre recyclée.

Sous un autre angle statistique, soit le papier et le carton, le rapport est maintenant d'une tonne recyclée pour deux tonnes consommées au Canada; d'ici environ deux ans, ce rapport pourrait être équilibré.

L'objectif de réduire de moitié d'ici 2000 le volume des emballages destinés aux décharges de déchets domestiques est en voie d'être atteint, estime l'ACPP.

«Il faut donner un coup de barre» (B 1)

EMPLOIS DU JOUR

Cuisiniers/ères
Code prof: 6242 # 2838071
Lieu: Sherbrooke
Exigences: obligatoire: expérience dans le domaine, propre, responsable et débrouillard
Salaire: 6 \$/heure + selon expérience
Fonctions: préparer et faire cuire des repas complets ou des plats particuliers.

Gardiennage
Code prof: 6474 # 2838270
Lieu: Fleurimont
Exigences: jours de travail: lundi, mardi, jeudi et vendredi, expérience avec jeunes enfants, avoir moyens transport, fournir références, fiable et disponible
Salaire: 130 \$/semaine
Fonctions: prendre soin de deux jeunes enfants (1 fille de 2 1/2 ans et 1 garçon de 3 ans), menus travaux ménagers.

Représentant/e des ventes
Code prof: 6411 # 2838308
Lieu: Sherbrooke
Exigences: expérience dans la vente, posséder voiture, personne responsable et disponible
Salaire: à commission

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Pour trouver un emploi rapidement, contactez le Club de recherche d'emploi de l'Estrie. C'est efficace et c'est gratuit. Une priorité est accordée aux prestataires de l'assurance-chômage. (819) 563-9111, 234, rue Dufferin, bureau 410.

Rouillard contestera son congédiement

Claude PLANTE Sherbrooke

Venant tout juste d'être remercié comme directeur général de la Ville de Rock Forest, Jean Rouillard entend bien contester son congédiement. Il se considère d'ailleurs toujours à l'emploi de la municipalité.

M. Rouillard, qui a refusé d'émettre des commentaires à La

Tribune, s'est présenté à son travail hier matin, sa suspension de quatre jours étant terminée. On lui a alors indiqué que son congédiement était définitif, puisque le contrat d'un an le liant à la Ville s'est terminé il y a deux jours.

Il appert, selon des informations obtenues par La Tribune, que le dossier pourrait se retrouver devant la Commission municipale du Québec, où M. Rouillard pourrait en appeler de la décision. Il dispose d'une

période de 15 jours pour ce faire. Une bataille juridique serait alors à prévoir.

Comme il a été à l'emploi de la municipalité pendant plusieurs années, il est protégé par la Commission. Celle-ci pourrait venir casser une résolution municipale exigeant la mise à pied. Cependant, le dossier se complique quand on sait qu'il n'existe justement aucune résolution en ce sens.

À l'intérim

D'un autre côté, l'ex-directeur général adjoint de la Ville de Sherbrooke, Richard Fabi, pourrait prendre l'intérim pendant les pourparlers concernant l'affaire Rouillard. M. Fabi, qui a fait partie de la direction générale de Sherbrooke pendant 25 ans, agirait à temps partiel.

Sa nomination devrait être effective ce soir puisque les membres du conseil municipal de Rock Forest se

réunissent en assemblée spéciale.

Le maire de Rock Forest, Bertrand Delisle, a indiqué que M. Fabi pourrait travailler de façon temporaire, quelques jours par semaine, selon les dossiers à traiter.

«Il n'y a rien de compliqué là-dessus, affirme-t-il. C'est seulement en attendant que le dossier (concernant M. Rouillard) se règle.»

Juneau s'en prend au clan de Claude Boucher

Sherbrooke (FG)

«Ce que je déteste le plus en politique, c'est le grenouillage. Et je trouve que de la façon dont ça fonctionne dans le clan de Claude Boucher, ça ressemble à du grenouillage!»

La députée péquiste sortante de Johnson, Carmen Juneau, n'a pas été tendre hier à l'endroit du principal adversaire de son poulain, le maire de Bromptonville, Clément Nault, en vue de la course à l'investiture qui aura lieu le 10 avril.

Mme Juneau en veut particulièrement contre ce qu'elle a qualifié de «ragots de mauvais goût» et voulant laisser croire que Claude Boucher, en raison de son long passé dans l'organisation péquiste (il a même siégé à côté de René Lévesque à l'exécutif national), jouirait de l'appui de l'exécutif national du PQ. «Je ne sais pas si c'est lui (Claude Boucher) ou des gens de son organisation qui orchestrent cette stratégie, mais ça me déplaît au plus haut point. Parce que c'est clair que tant M. (Jacques) Parizeau que l'exécutif national n'appuient ni officiellement aucun candidat en particulier», a vivement commenté Mme Juneau.

Or, si elle a accordé son appui à M. Nault plutôt qu'à M. Boucher ou un autre, c'est qu'elle juge son candidat le plus solide et «le plus apte à rallier l'électorat du comté à cause de son implication dans la commu-



Carmen Juneau

nauté». «M. Boucher a beau laisser entendre qu'il a été de toutes les batailles avec nous. Mais qu'a-t-il fait au moment du référendum (de 1992 sur l'accord de Charlottetown), alors qu'il a sacré son camp à la chasse à la dernière minute? Pour

ma part, j'ai de très mauvais souvenirs des dernières implications politiques de M. Boucher. Et chose certaine, dans l'organisation de M. Nault on va laisser faire le placotage: on va continuer à travailler (en vue de la convention du 10 avril) de façon transparente... Je suis très fier d'avoir appuyé M. Nault, et plus que jamais à part ça: avec lui, on sait où on s'en va», a-t-elle clamé.

Pas d'appui

Alors que le chef de cabinet de Jacques Parizeau, Jean Royer, a affirmé que l'exécutif national n'entend appuyer aucun des candidats dans la course, Claude Boucher a réagi en soutenant qu'il n'orchestre aucune stratégie contraire.

«Il a été convenu que la direction du PQ ne favoriserait aucun candidat en particulier, pour la bonne raison que les militants puissent avoir toute la liberté pour exercer leur choix sans aucune influence», a-t-il dit. Quant au fait que les bruits courent dans le comté à l'effet qu'il aurait l'exécutif national derrière lui, M. Boucher fait remar-

quer que «c'est un peu normal, compte tenu de mes années de services et les postes que j'ai occupés au sein du parti». Il dit en outre ne pas avoir le contrôle sur tous les militants mais assure qu'en lui-même il n'a jamais laissé entendre qu'il avait l'appui du national.

Pour sa part, Clément Nault semble assister à tout cela d'un oeil un peu amusé et note que même s'il a entendu des rumeurs voulant que Claude Boucher soit le favori de l'exécutif national, cela ne l'inquiète aucunement. «Parce que je sais que ce n'est pas vrai. Nous aussi, on a nos contacts au national», dit-il sim-

plement, avouant que la lutte à l'investiture s'annonce «fort intéressante».

Enfin, la présidente de l'exécutif péquiste de Johnson, Réjeanne Charpentier, qui se garde bien d'accorder sa préférence à l'un ou l'autre des trois candidats (il y a aussi Pierre Leblond), soutient que cette affaire ne prédispose «en rien en une division». «C'est simplement qu'on retrouve l'une en face de l'autre deux organisations très fortes. Mais il reste que ce sont les militants qui auront le dernier mot», a-t-elle conclu.

Les infirmières auxiliaires rejettent la proposition patronale

Sherbrooke (GF)

Les infirmières auxiliaires de l'Hôtel-Dieu, de Sherbrooke, ont rejeté, plus tôt cette semaine, une proposition patronale visant à régler le dossier du non-affichage de postes et leur transformation en postes d'infirmières.

C'est au cours d'une rencontre tenue en présence de la présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (FIAQ), Johanne Morin, que l'employeur aurait avancé une solution. Il aurait proposé de livrer au syndicat les données qui lui ont permis de prendre la décision de ne pas réaffecter les postes vacants d'infirmières

auxiliaires en chirurgie. Il a dit accepter de s'asseoir et de discuter à la condition que prennent fin les moyens de pression.

L'exécutif syndical a fait consensus sur le rejet de cette proposition. Il a convoqué une assemblée générale spéciale et recommandé le rejet. La quarantaine de membres présents ont suivi le mot d'ordre, à l'unanimité.

Puisque l'employeur ne s'est pas conformé à sa demande de tenir une étude sur la charge de travail telle que prévue à l'article 29 de la convention collective, le syndicat a également décidé de déposer un grief et de maintenir les moyens de pression.



Rectificatif

Florent Volland, à droite, est passé par erreur pour son collègue Claude McKenzie, à gauche, hier, dans notre journal alors qu'on annonçait que le chanteur McKenzie du groupe Kashtin venait de plaider coupable à une accusation de conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions corporelles. Nos excuses.

Épinglé au moment où il s'apprêtait à filer à Montréal

Magog

Un homme dans la trentaine soupçonné d'avoir commis deux vols à main armée à deux jours d'intervalle dans le centre-ville de Magog a été épinglé par des agents de Police Memphrémagog

hier matin alors qu'il s'apprêtait à monter à bord d'un autobus qui l'aurait conduit à Montréal.

Le suspect n'a offert aucune résistance aux policiers. Il présenterait un ressemblance avec l'homme au visage partiellement caché par un foulard qui, samedi, vers 18 h 30, a braqué un pistolet sur une caissière d'un marché d'alimentation et l'a contrainte à lui remettre une somme d'environ 350 \$ puis a pris la fuite à pied.

Il aurait aussi une ressemblance avec le voleur masqué qui, lundi, vers 23 h, a, sous la menace d'une arme, obligé la caissière d'un casse-croûte à se mettre à genoux derrière le comptoir pendant qu'il vidait le tiroir-caisse. La caissière n'a pas été malmenée mais l'incident l'a bouleversée au point qu'il s'est écoulé une dizaine de minutes entre le moment où le vol a été commis et celui où il a été signalé aux policiers.

RÉSULTATS				
Banco				
Tirage du 94-02-01				
1	6	7	10	11
12	13	14	16	19
22	24	26	29	36
48	52	61	66	67
Prochain tirage: 94-02-02				
T.V.A. le réseau des tirages				
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.				

LA QUOTIDIENNE
629-2358

À LA **SAINT-VALENTIN**
Comment faire savoir... à votre conjoint, amie, collègue, professeur, gardienne, entraîneur sportif, amant ou même à votre ex, qu'ils sont des PERSONNES SPÉCIALES

BATTEMENTS DE COEUR
une rubrique toute spéciale publiée le 14 février à même la section des petites annonces.

Exemples:
Yvette, tu es le soleil du bureau. Sans toi, rien serait pareil. Merci d'être là! La gang de bureau

Carole, il y a longtemps que je t'aime. Et si tu disais oui pour la vie? Avec amour Michaël

Nous recevons vos messages jusqu'à 12 h le vendredi 11 février 1994

POUR UN COÛT MINIMUM DE **4 36\$** Laissez libre cours à vos sentiments et à votre imagination tout en étonnant une «personne spéciale»!
564-0999

5 ARRANGEMENTS FLORAUX SERONT TIRÉS AU SORT PARI LES PARTICIPANTS.

Une collaboration de **Rita FLEURISTE INC.** et **La Tribune**

La Chambre de commerce de la région sherbrookoise reçoit **PAUL GERVAIS** Maire de Sherbrooke

Souper-conférence Le mercredi 9 février 1994 à 18 h Hôtel Delta, Sherbrooke

En collaboration avec **Bell**

Frais de participation : 33 \$ (toutes taxes incluses)

Les réservations seront prises jusqu'au lundi 7 février à 17 h au **822-6151**

PROCHAINE ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE
Le Gala «Reconnaisances Estrie 1994»
Le vendredi 18 février 1994 à l'Hôtel Delta : remise des prix, souper et spectacle de Michaël Rancourt, imitateur.

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 511 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
- Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3.43
Tare de vente du Québec: 28
Coût à l'abonné: \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12
6 mois \$81.00, TPS \$ 6.67, TVQ \$ 6.93 = \$ 93.60
3 mois \$42.00, TPS \$ 2.94, TVQ \$ 3.60 = \$ 48.54

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.98 = \$242.68
6 mois \$130.00, TPS \$ 9.10, TVQ \$11.13 = \$150.23
3 mois \$65.00, TPS \$ 5.95, TVQ \$ 7.28 = \$ 98.23
1 mois \$35.00, TPS \$ 2.45, TVQ \$ 3.00 = \$ 40.45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600.00, 6 mois \$360.00, 3 mois \$240.00, 1 mois \$105.00.

«La Tribune» est socialement responsable, membre de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos lac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
CIEL VARIABLE	NEIGE	NEIGE	ENSOLEILLÉ	CIEL VARIABLE
max -18	min -21	max -12	-24/-12	-21/-9

Vers le sud

Aujourd'hui

	min	max	Miami Beach	16	24
Acapulco	22	31	Myrtle Beach	00	04
Barbade	26	23	Nassau	23	30
Brownsville	07	17	Orlando	11	20
Day Beach	08	19	Reno	08	06
La Havane	21	30	San Juan	23	29
Honolulu	21	26	Tampa	10	21
Kingston	25	31	Trinidad	21	31
Los Angeles	07	21	W. P. Beach	16	21

INDEX

Arts:	B-5	Éditorial:	A-6
Agro-alimentaire:	B-8	Horoscope:	B-3
Bandes dessinées:	B-3	Messier en liberté:	B-3
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-4
Décès:	D-7	Sports:	C-1
Économie:	D-1	Vivre:	B-4

275 employés de Domil au chômage

«Ça fait dur, il faudra qu'on se réveille»

Gilles FISETTE Sherbrooke

«**Q**ue vont faire Johanne et Timine? Ils viennent d'acheter une maison et ils ont deux enfants... Dans une histoire comme ça, c'est pas juste les parents, c'est aussi des enfants qui se retrouvent dans la rue... C'est triste...»

Hier après-midi, à la sortie de la Filature Domil, François Saint-Cyr et Mario Houle ne s'apitoient pas sur eux-mêmes. Ils pensaient d'abord aux collègues qui pourraient vivre plus difficilement qu'eux encore la perte de leur emploi. Johanne et Timine sont, on l'aura compris, l'un des nombreux couples, maris et femmes, que l'on retrouve à l'intérieur d'une grosse usine comme celle de Dominion Textile. D'un seul coup, les deux membres d'une même famille se retrouvent au chômage.



Daniel Miller

François Saint-Cyr pointe un autre travailleur du doigt. «Pour lui aussi, ce sera très dur. Il a la cinquantaine. Il ne sait pas écrire, ni lire. Il n'a jamais fait autre chose que travailler à l'usine de textile.

Qui voudra de lui?»

Daniel Miller, lui, dit ne pas s'en faire. Il a la trentaine et il croit en ses possibilités. «Je vais aller donner mon nom chez Waterville TG. Il paraît qu'ils embauchent. Sinon, j'irai à Montréal...»

Roger Gagné, de Saint-Élie-d'Orford, n'aura pas la partie facile, non plus. Il a atteint la cinquantaine. Il cumule 35 ans d'expérience à l'usine.

«Mais je suis encore trop jeune pour la pré-retraite. Il me manque trois ans environ. Ce que je vais faire? Je ne le sais pas. Là, j'entre travailler. Après, on verra. Il faudra vivre ça au jour le jour...»

Gaëtan Inkel, d'Ascot, cumule 23 ans d'expérience. Il ne sait pas ce qu'il fera. «On verra!».

Pourquoi?

François Saint-Cyr travaille depuis 15 ans dans cette usine. Il a appris la nouvelle de la bouche d'un contremaître alors qu'il jouait aux



Roger Gagné

quilles avec des collègues, hier matin.

«On en a fait des dalots...C'est un dur coup. Moi, je suis célibataire. Mais, quand même, je dois me faire vivre... Ça fait dur. Il faudra qu'on

se réveille. Bientôt, il n'y aura plus d'emplois disponibles... Pourquoi toutes ces fermetures? ...»

Diane Robidoux travaille également depuis quinze ans à cet endroit. «On est surpris. On a entendu parler de l'usine que Dominion Textile construit en Caroline du Nord. On ne comprend pas la logique. Ils y investissent des millions de dollars, puis nous disent que le marché n'est plus là...»

Un autre travailleur cherchait aussi la logique de l'entreprise. «Il y a quelques jours, ils ont installé des téléphones dans les ascenseurs. Ils investissent tout en sachant qu'ils ferment. Ils sont fous...»

Les travailleurs ont dit avoir craint depuis longtemps la fermeture. Ils avaient constaté une baisse d'activités depuis quelques mois et, encore davantage, depuis le retour des Fêtes mais ils cherchent encore les vraies raisons. C'est le refus de la journée de douze heures, dit l'un d'eux. C'est l'absence d'investisse-



Mario Houle

ments depuis quelques années, affirmant un autre. C'est la mondialisation des affaires et les usines à petits salaires du Sud, croit un autre.

«C'est ben Dominion Textile», conclut Mario Houle.

Consolidation de Dominion Textile à l'usine de la rue Burlington

Les 5 millions \$ investis ne créeront aucun emploi

Sherbrooke (GF)

Dominion Textile investira 5 millions de dollars à son usine de la rue Burlington, vers la fin de l'été. L'investissement se réalisera entièrement en 1994.

C'est ce qu'ont annoncé le directeur des deux usines, Reynald Leduc, et la responsable des communications de Dominion Textile, à Montréal, Collins Smith, de manière à mettre un peu de baume sur la large plaie qu'ils venaient juste d'ouvrir en annonçant la mort prochaine de l'usine de Tissage Domil.

Cet investissement, a précisé Mme Smith, se concrétisera dès la fermeture de l'usine de la rue Pacifique. Il permettra à l'usine E.F. King de se procurer des équipements plus modernes. Il ne créera toutefois aucun nouvel emploi.

Le directeur des deux usines, Reynald Leduc, a dit qu'il faut voir

dans cet investissement la confirmation pour longtemps des emplois à cet endroit.

Explications de Leduc

En entrevue hier après-midi, M. Leduc a expliqué que la fermeture de Filature Domil est le fruit d'une longue réflexion nourrie par Dominion Textile sur le sujet. Lui, il est

partie au dossier depuis quelques semaines.

Il explique que le secteur des fils teints auquel est destiné plus du tiers de la production de l'usine de la rue Pacifique, est sujet à de fortes pressions mondiales qui entraînent une forte chute des prix. Les usines canadiennes peuvent difficilement concurrencer les usines d'ailleurs dans le monde, dans ce secteur. Depuis quelques mois, la teinturerie de Montréal, que Dominion Textile ferme aussi, ne produisait qu'à 50 pour cent de sa capacité. Les quatre usines de filage qui l'approvisionnent, fonctionnent, elles, à 75 pour cent, environ. La marge de profit étant très mince, les opérations n'étaient plus rentables. Dominion Textile a donc décidé de fermer la teinturerie et une usine de filage.

«Ici, l'usine est centenaire. Les planchers sont en bois et ne supporteraient pas un surplus de charge. Les colonnes à tous les quatorze pieds limitent l'aménagement des lieux. Il y a aussi le fait qu'il s'agit d'une bâtisse sur quatre étages. Tout cela empêche de bien organiser le travail. Il n'y a pas eu d'investissements depuis quatre ans. C'était déjà l'indice que cette usine serait la première à être fermée», a expliqué M. Leduc, en avouant avoir vécu sa journée la plus difficile dans sa vie de gestionnaire. La deuxième journée la plus dure a été lorsqu'il avait annoncé la fermeture partielle de l'usine; les emplois passaient alors de 350 à 200 emplois, environ.

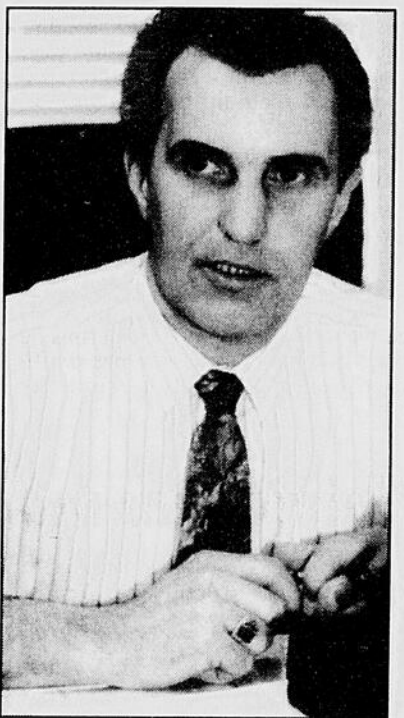
Selon lui, on ne doit pas craindre maintenant pour l'usine de la rue Burlington. Là, dit-il, on produit des fils beaucoup plus concurrentiels tels que le lycra, par exemple. Les investissements permettront un meilleur contrôle de qualité et une plus grande vitesse de production.

Moyenne d'âge

Chez Filage Domil, les employés ont 40 ans, en moyenne. Ils cumulent environ 16 ans d'expérience, en moyenne. Ils gagnent 12,70 \$ l'heure, en moyenne.

«Il n'y aura pas de création

d'emplois à la suite des investissements de cette année. A court terme. Mais à moyen terme, on peut croire qu'une plus grande efficacité pourrait se traduire par une augmentation de production et génération des emplois», a dit espérer M. Leduc.



Reynald Leduc, directeur de l'usine



Une bien triste nouvelle attendait les salariés de la filature Domil, hier, une nouvelle qui a semé la consternation à Sherbrooke et en région.

Rouleau outré du caractère subit de la nouvelle

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Il est inconcevable que les responsables du développement économique régional aient été pris au dépourvu par l'annonce de la fermeture de l'usine Filature Domil et qu'ils n'aient rien pu tenter pour prévenir cette catastrophe, juge le conseiller du district du Triplet, Jean-François Rouleau.

«Je trouve ça scandaleux, on est dans une situation où depuis certains changements dans les sociétés de développement on apprend par les médias la fermeture d'usines, alors qu'on n'a même pas le temps de former des comités», lance M. Rouleau.

Ce dernier dit ne pas comprendre «qu'il n'y ait pas eu de lumière rouge» avant hier matin, alors que Dominion Textile annonçait la fin des activités d'ici quelques mois à son usine de la rue Pacifique, dans le quartier ouest.

«Comment se fait-il que dans les sociétés de développement on n'ait pas au moins été avisé par quelqu'un?» demande-t-il.

«Loin de moi l'idée de blâmer les gens qui font partie des sociétés de développement, mais pourquoi à Sherbrooke on n'a pas de lumière rouge lorsqu'une chose comme ça arrive?» ajoute M. Rouleau, soulignant qu'avec la fermeture de l'usine ABB, annoncée la semaine dernière, et celle de Filature Domil, hier, le quartier ouest perdra plus de 500 emplois industriels.

Leduc savait

Fait à signaler, le directeur des deux usines de Dominion Textile à Sherbrooke, Reynald Leduc, siège comme administrateur au conseil d'orientation industriel de la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS).

Ce dernier a indiqué hier à La Tribune être au courant depuis quelques semaines des intentions de la compagnie, mais a jugé bon de ne pas en saisir le conseil d'orientation industriel puisqu'il s'agissait d'une décision d'entreprise.

De plus, a-t-il fait valoir, il ne fallait pas que les employés touchés apprennent la triste nouvelle par la bande.

Milieux politiques et gens d'affaires dépassés

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Les milieux politiques et les gens d'affaires sont vraisemblablement dépassés par la décision de Dominion Textile.

Soutenant n'avoir pas encore gobé la fermeture de l'usine ABB, la députée provinciale de Saint-François et présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, a affirmé hier: «Il s'agit des deux pires nouvelles depuis le début de mon mandat».

«Nous vivons une conjoncture particulière au cours de laquelle s'opère une mutation industrielle, a tenté d'expliquer la ministre Gagnon-Tremblay, jointe à ses bureaux de Québec. Les entreprises doivent s'ajuster pour faire face à la concurrence (...) pas seulement au Québec, mais aussi au Japon et en Europe.»

Elle a admis que c'était un événement «dévastateur» mais a invité les travailleurs à «ne pas perdre espoir, à se serrer les coudes et trouver des solutions. Il ne faut pas se laisser avoir par ces mauvaises nouvelles...» Elle a souligné qu'il y avait tout de même du bon, puisque Dominion Textile investira cinq millions \$ dans son usine de la rue Burlington.

Bien qu'elle déplore les quelque 275 pertes d'emploi, la ministre Monique Gagnon-Tremblay refuse de croire que le sort du secteur industriel sherbrookoise soit inéluctablement scellé, comme le prétendent plusieurs. Elle demeure convaincue que les PME vont prendre la relève.

Du reste, elle ne pense pas qu'il faille accuser le libre-échange des maux qui affligent en ce moment la région. «C'est sûr que le libre-échange peut nous faire perdre, a-t-elle concédé, mais il peut aussi nous faire gagner gros.»

Charest

Pour sa part, le député fédéral de Sherbrooke, Jean Charest, a salué le tact des dirigeants de Dominion Textile, qui ont «annoncé la fermeture de la façon la plus humaine».

C'était, selon lui, une décision incontournable parce que l'entreprise jouissait d'une surcapacité de production. Le libre-échange ne peut expliquer cette fermeture, car

autant Dominion Textile que C.S. Brooks bénéficient de l'ALENA, a-t-il laissé entendre.

La région s'est développée au tournant du siècle et il se produit en ce moment des changements économiques et technologiques inévitables, a soutenu le député Charest. Il a reconnu que la croissance économique actuelle ne créait pas d'emploi «à cause de la performance des entreprises et des nouvelles techno-

têtes, a-t-elle poursuivi. Les gens ont peur d'investir.»

En fait, avec des nouvelles pareilles, Mme Charpentier pense réellement «qu'on n'est pas sorti de la récession».

Les politiciens et les gens d'affaires vont peut-être devoir imiter le président Bill Clinton qui, a-t-elle rappelé, ne se gêne pas pour préserver les chasse-gardées américaines. «Il va falloir songer au protection-

néin pour ces gens-là», a-t-il déclaré au sujet des familles qui viennent de perdre un salaire. Il n'a appris la triste nouvelle qu'au milieu de l'après-midi. «Je suis déçu, a-t-il confié. Je ne m'attendais pas à ça.»

Conscient du peu de pouvoir dont il dispose face à l'entreprise privée, M. Custeau espère que les gouvernements pourront intervenir. Il a cependant promis d'en parler à la prochaine réunion du conseil.

COMMERÇANTS SOUS LE CHOC -D1

Le gouvernement fédéral devrait, a-t-il ajouté, envisager la création d'un programme d'aide particulier à la région. «Le bon sens l'indique.»

Chambre de commerce

«Je suis tombée sans connaissance», a de son côté affirmé Lynn Charpentier, présidente de la Chambre de commerce de Sherbrooke. J'ai beaucoup de peine pour les gens qui perdent leur emploi.»

Elle pense qu'une telle décision risque d'accroître la crainte qui s'est emparée des travailleurs et des entreprises. «Il y a une épée de Damoclès qui pend au-dessus de nos

têtes, a-t-elle plaidé en ajoutant que les Américains semblent défendre les principes du libre-échange quand ils sont les seuls à en tirer parti.

Un peu découragée, elle a dit qu'il fallait absolument tout mettre en oeuvre pour préserver les emplois et les entreprises actuellement menacés. «N'importe quoi, pourvu qu'on arrive à protéger ce qu'il nous reste», a-t-elle déclaré car la lente désagrégation du tissu industriel lui donne à penser que Sherbrooke se transforme malgré elle en une «ville de services».

Le conseiller municipal du district ouest, Laurier Custeau, ne savait trop qu'en penser. «Je suis

centre de réadaptation estrie inc.

SERVICES D'AIDES TECHNIQUES

RÉPARATION DE FAUTEUILS ROULANTS

Le Centre de réadaptation Estrie désire aviser les utilisateurs de fauteuils roulants que son service de réparation, situé au 68, boulevard Jacques-Cartier Nord sera dorénavant ouvert le jeudi soir de 18 h 00 à 21 h 00 à compter du 3 février 1994.

Ce service fonctionnera sur rendez-vous et ceux-ci pourront être pris tous les jours de la semaine de 8 h 00 à 16 h 00 au numéro 346-1291.

Rencontre de consultation

La Ville de Sherbrooke organise une soirée de consultation relative aux parcomètres sur le territoire du grand centre-ville de Sherbrooke.

Endroit : Hôtel de ville de Sherbrooke
191 rue du Palais

Salle : Salle du Conseil

Date : mercredi, 2 février 1994

Heure : 19 h 00

Messieurs Serge Paquin, conseiller municipal du district du Centre-ville, Alain Leclerc, conseiller municipal du district du Vieux-Nord et Michel Carrier, conseiller municipal du district de Saint-Jean-Baptiste, assistés des représentants de la Direction générale et des Services juridiques seront présents pour vous informer et recevoir vos commentaires.

Bienvenue à tous!

Ville de Sherbrooke Communications
821-5572

Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke au centre-ville...

Gagnon-Tremblay se dit «très réceptive»



Monique Gagnon-Tremblay

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La députée de Saint-François et présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, est à première vue «très réceptive» au projet de faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke au centre-ville, mis de l'avant par la Ville de Sherbrooke.

«Je n'ai pas tous les éléments, mais j'avoue qu'à ce moment-ci cela m'enthousiasme parce qu'on ferait d'une pierre deux coups: on répondrait au besoin d'espace de l'Université et on revitaliserait le centre-ville», déclare Mme Gagnon-Tremblay au sujet de ce projet qui serait de l'ordre d'au moins 15 millions \$.

Elle estime que même si on ne peut «tout mettre» dans le programme de réfection des infrastructures urbaines, qui doit faire l'objet d'une entente Québec-Ottawa, il serait possible d'utiliser celui-ci pour ce projet.

«La revitalisation des centre-villes fait partie de ce programme», signale la députée.

Celle-ci dit cependant qu'aucune demande officielle de l'Université de Sherbrooke n'a encore été déposée au ministère de l'Éducation.

«Si le recteur dit oui, peut-être qu'on peut devancer un programme qui habituellement prend quelques années», ajoute-t-elle.

«Si l'Université fait une demande on aura à décider à partir des coûts, ce sera peut-être plus considérable au centre-ville, mais si cela en permet la relance...», conclut-elle.

Consultation

Le recteur Pierre Reid a pour sa part indiqué hier son intention de consulter la communauté universitaire, et particulièrement les professeurs, les étudiants et le personnel administratif de la faculté d'administration, sur un éventuel projet au centre-ville.

À l'heure actuelle, le conseil d'administration préfère la construction d'un nouvel immeuble sur le campus ouest. Il n'écarte toutefois pas totalement l'idée d'aller au centre-ville si jamais d'autres partenaires s'associaient au projet pour en réduire le coût.

Et si la Ville de Sherbrooke réussit à obtenir du financement des paliers supérieurs de gouvernement, il faudra en évaluer toutes les conséquences, dit M. Reid.

«Un tel projet ne peut se faire au détriment de la qualité de l'enseignement», prévient-il.

L'Université de Sherbrooke a besoin au total de 41 000 mètres carrés d'espace additionnel, mais, malgré des demandes formulées depuis plusieurs années, elle s'est heurtée au printemps 1993 au moratoire du gouvernement du Québec sur toute nouvelle construction universitaire, autres que celles déjà promises.

«Maintenant, on a deux proposi-

tions au centre-ville (celle de la Ville et celle des propriétaires de l'ancienne usine Kayser), mais plus chères», fait remarquer M. Reid.

Étude d'impact

D'autre part, le maire Paul Gervais devrait dévoiler mercredi prochain devant les membres de la Chambre de commerce de Sherbrooke un projet pour accueillir la faculté d'administration au centre-ville, avec les résultats d'une étude d'impact.

M. Gervais a par ailleurs qualifié

hier «d'intéressante» l'ouverture manifestée par l'Université pour le centre-ville et reconnu qu'il est possible que le programme de réfection des infrastructures urbaines puisse servir ce projet.

Il a ajouté qu'outre l'emplacement du Marché des Grandes-Fourches et de la Kayser, «il y a bien des sites vacants au centre-ville et des terrains qui appartiennent à la Ville».

L'Université doit tenir compte des intérêts de la communauté

- Serge Paquin

Sherbrooke (DD)

L'Université de Sherbrooke doit considérer non seulement ses intérêts, mais également ceux de l'ensemble de la communauté en vue de son projet d'agrandissement, croit le conseiller municipal du centre-ville, Serge Paquin.

«Ce que la Ville de Sherbrooke demande à l'Université c'est d'être solidaire de la communauté sherbrookoise et de prendre en compte non seulement ses intérêts, mais aussi ceux de l'ensemble de la communauté», déclare M. Paquin.

Tout en reconnaissant que l'Université doit trouver «un avantage financier dans sa localisation au centre-ville», M. Paquin estime cependant que l'institution doit tenir compte des importantes retombées qu'aurait une faculté au centre-ville.

«Par les temps qui courent, et plus que jamais, aucune institution publique ne peut dépenser l'argent des contribuables sans se préoccuper des retombées économiques, en



Serge Paquin

terme d'emplois particulièrement», croit-il.

«Tout le monde est en mesure de dire qu'un tel investissement au centre-ville aurait des effets majeurs sur la rénovation résidentielle et commerciale», ajoute-t-il.

Les TUAC de Sherbrooke font bande à part...

Sherbrooke

La section de Sherbrooke des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) fait bande à part contre le géant Proviso en dénonçant les effets de la nouvelle méthode de coupe et d'emballage des viandes, en voie d'implantation chez Proviso distribution, sur les emplois et sur le service personnalisé au rayon de la boucherie.

«Ce n'est pas voulu, prévient le représentant syndical du local 504 des TUAC, Daniel Champagne, ça n'a rien d'un déchaînement interne.»

«On ne prétend pas empêcher l'implantation du prêt-à-comptoir, reprend-il. On ne prétend pas non plus que les produits traités sont de moins bonne qualité. Mais la qualité du service à la clientèle risque de s'en ressentir...»

«Plus grave encore, Proviso introduit sans l'annoncer un nouveau mode de conservation des viandes et induit le consommateur en erreur sur la date de coupe et d'emballage du produit», dénonce-t-il.

Car il faut savoir que la nouvelle formule de Proviso consiste à préoccuper et à emballer la viande en usine, sous atmosphère modifiée, avant de la livrer aux détaillants. Limité pour l'instant à la viande de porc, elle touchera éventuellement toutes les viandes.

CORRECTIONS

Dans notre circulaire «Achats sensés»:

Page 5: Portefeuille à 19,97\$, vous auriez dû lire 5,97\$

Page 6: Coordonne trousseau, le drap lilas de grandeur

quebec non disponible

Édredon double «Melica» non disponible

Coordonné motif «Wink Industries» non disponible

Coordonné trousseau «Wabasso» non disponible

Coordonné «Diana», certains accessoires non disponibles

Édredon «La belle et la bête» non disponible

Coordonné à rayures noir/rouge non disponible

Page 7: Ensemble de serviettes «Cambridge» et «Perigine», certains couleurs ne sont pas disponibles

Ensemble de salle de bains à 9,63\$ non disponible

Tapis de bain à 4,93\$, certains couleurs non disponibles

Ensemble de serviettes pour enfants, certains motifs illustrés ne sont pas disponibles

Page 8: Nous aurions dû lire: Red Heart 8 couleurs, coton à crocheter 9 couleurs et «File» confort 7 couleurs, vendus séparément

Page 11: Téléviseur couleur stéréo 21 po, illustration non conforme à la marchandise en magasin

Non disponible

Radio portable à 34,97\$

Lecteur de cassettes à 14,97\$

Lecteur de cassettes à 29,97\$

Jeu vidéo super Nintendo à 119,97\$

Paquet de cassettes «Memorex»

Vidéo cassette à 7,97\$

Cassette «Aladin» à 9,97\$

Mortel combat à 84,97\$

Page 13: Édulcorant «Sugar Twin», nous aurions dû lire: 100 sachets seulement

Feuillet encarté, page A-2

Cafetière 12 tasses Silex Proctor, remplacez par la marque «Regal»

Page A-4: Non disponible

Support «essuie-tout» «Passoir» «Ustensiles de chef» «Panier à lessive» «Dino»

Page A-5: Pichet 4 litres à 3,59\$ non disponible

Page A-6: Services de vaisselle 16 pièces à 29,97\$ et à 9,97\$ non disponibles

Page A-8: Tablette de rangement 4 pieds à 10,91\$ non disponible

Penderie en PVC non disponible

Ensemble d'aménagement de penderie à 311,97\$, partie remise

Nos excuses à notre clientèle

Woolco

8-1-905

Parlez l'anglais en

1994

COURS
D'ANGLAIS
EN ATELIERS

Places
limitées
Réservez
maintenant



Lynn Charpentier

Pour plus d'information

Le plus grand réseau
privé d'enseignement des langues
au Québec

Centre de formation
10000, rue de la Vallée, Sherbrooke

Formule
En petites équipes
(élèves de même niveau)

10 semaines (60 leçons)

Début
7 février

13 avril

Objectif/Contenu

Communiquer efficacement
en anglais en milieu de travail
Téléphone • Réunions • Voyages
• Relations d'affaires

299,40\$

• 4,99\$ / leçon •
Inclus: taxes, attestation de programme,
reçu officiel d'impôt

Aussi cours d'espagnol disponibles

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER

20, rue Bryant
Sherbrooke, Québec

822-2542

62270

Placement

SÉCURIBOURSE

Tout le potentiel de la bourse...
sans les risques!



Faites-en votre REER!
Disponible du 24 janvier
au 23 mars 1994 seulement

Votre rendement est basé
sur l'indice boursier TSE 100
et votre capital demeure garanti à 100%!

C'est blindé!

Info : 1 800 463-REER (7337)



BANQUE
NATIONALE

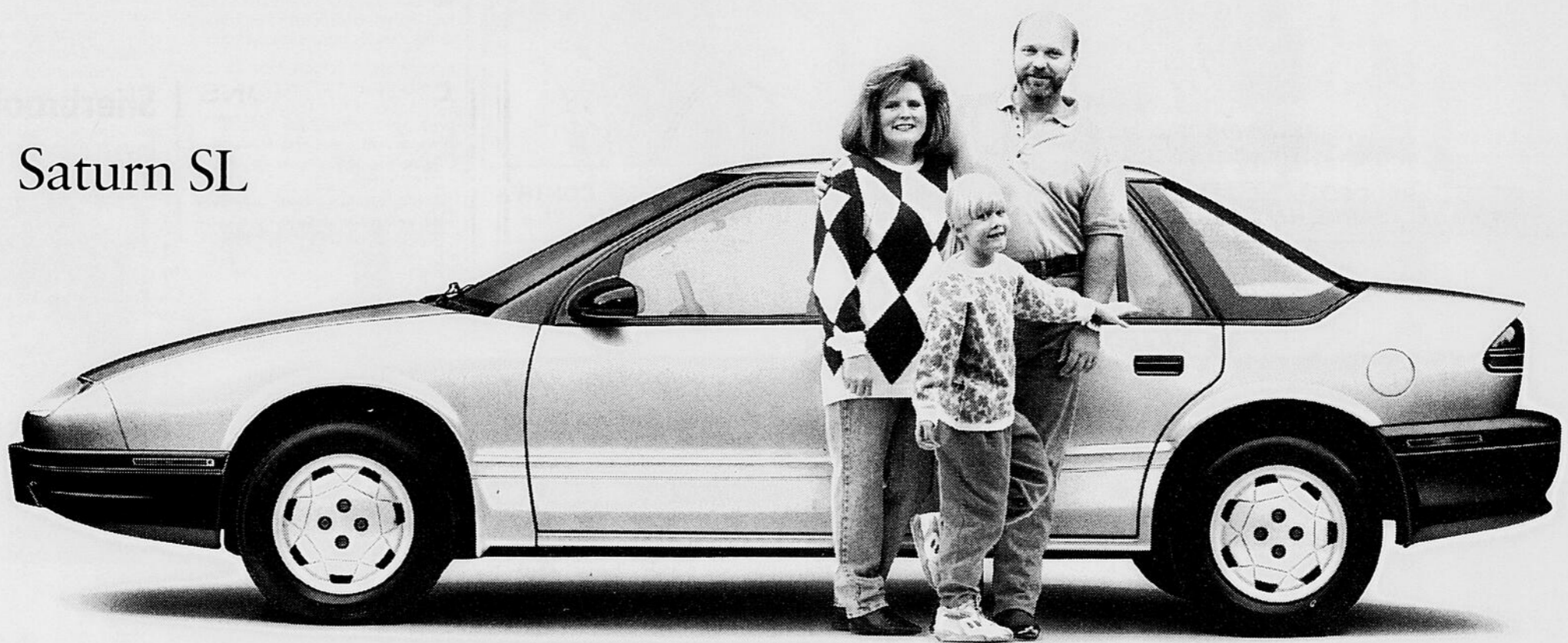
Notre banque nationale

Le TSE 100 Index est une marque de commerce du Toronto Stock Exchange («TSE») et tous ses droits sont réservés. Le TSE n'est pas lié, ni ne recommande de quelque manière que ce soit le produit SécuriBourse de la Banque Nationale du Canada ou tout autre produit financier offert par celle-ci.

La réponse de Saturn au fameux

«La vente sous pression, très peu pour moi, merci.»

Saturn SL



189 \$/mois. 36 mois.
Versement initial de 1444 \$.

Chez Saturn, pas de pression, pas de cachotteries! Nos clients savent à quoi s'attendre parce que nous leur expliquons clairement les détails de notre plan de location. Les voici: Paiements basés sur la Saturn SL 94, radio AM/FM stéréo, sac gonflable côté conducteur, banquette arrière divisée rabattable, colonne de direction réglable, télécommande d'ouverture du coffre, essuie-glace à balayage intermittent, PDSF de 11 995 \$, excluant taxes, immatriculation et assu-



rances. Versement initial de 1 444 \$, premier paiement de 189 \$ et dépôt de garantie remboursable de 300 \$ requis à la signature du contrat pour un total de 1 933 \$ ou échange équivalent. Sujet à l'approbation du crédit. Kilométrage limité à 24 000 km par année; le coût du kilométrage excédentaire étant de 5 ¢ par km. Aucune obligation d'achat. Autres options et versements initiaux disponibles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

L'automobile réinventée de toutes pièces

DRUMMOND SATURN SAAB ISUZU
 Drummondville
 477-2323

GRANBY SATURN ISUZU
 Granby
 378-1404

SHERBROOKE SATURN ISUZU
 Rock Forest
 823-1400

Éditorial

Le dilemme de l'Université

Que l'Université de Sherbrooke privilégie une construction sur son propre campus plutôt qu'au centre-ville est dans l'ordre des choses. Il n'y a là aucune surprise, aucune rebuffade et aucune certitude.

Le développement du campus universitaire doit rester, pour ses administrateurs, le choix premier. Mais voilà, les intentions et les possibilités réelles, financières et politiques, ne se conjuguent pas toujours.



Jacques PRONOVOST

C'est là le dilemme que vivra l'Université dans les prochaines semaines. Un projet comme celui qu'elle cache coûte au bas mot 12 millions de dollars. Dans les présentes circonstances budgétaires du gouvernement québécois, convaincre le ministère de l'Éducation représentera un défi quasi impossible. D'autant plus que des promoteurs privés, et plus fortement encore, la Ville, présenteront des projets permettant un financement plus facilement «vendable».

Sur le campus, l'Université devra aller seule avec l'appui de son ministère. Au centre-ville, elle ne serait au départ que locataire, pour quelques années, d'un immense complexe érigé par la Ville, le gouvernement provincial et un apport du fédéral. La cheville ouvrière dans tout cela demeure la possibilité d'utiliser les fonds du programme de réfection des infrastructures du gouvernement fédéral; exactement comme à Québec où le prochain centre des congrès en bénéficiera.

Les universitaires n'ont donc pas tort. La démarche du conseil d'administration cette semaine est la bonne; c'est un énoncé d'intention. La réalité les confrontera demain à un choix douloureux: attendre encore plusieurs années dans des locaux exiguës que le ministre de l'Éducation «dégèle» des fonds, ou accepter d'aménager une faculté (celle d'administration) au centre-ville dans un projet pondu pour eux.

Comme il serait «structurant» selon le jargon des technocrates, c'est-à-dire qu'il apporterait retombées et emplois au centre-ville, il sera plus facilement acceptable que celui de l'Université sur le campus. Plus politiquement rentable aussi. La force de persuasion du maire Paul Gervais résidera dans la revitalisation du centre-ville que la présence de quelques milliers d'étudiants, professeurs et personnel de soutien apporterait. Il pourra jouer ses cartes sur plusieurs tables, joignant le Municipal à l'Éducation et même au ministère de l'Emploi. Il jouera surtout sa partie de poker avec Claude Ryan comme partenaire et Monique Gagnon-Tremblay comme donneur de cartes. Or, Ryan, comme titulaire des Affaires municipales sera sensible aux retombées pour le centre-ville; comme responsable provincial des budgets fédéraux-provinciaux du programme de réfection des infrastructures, il possède l'atout maître du jeu.

La faisabilité du projet se heurte présentement au jeu des spéculateurs flairant la bonne affaire. Même si l'argent n'a pas d'odeur, il est impératif que ceux-ci comprennent la raison sociale et communautaire avant celle de la mathématique.

Bien qu'il faille comprendre la logique des administrateurs de l'Université pour qui le développement du campus demeure une priorité, force est d'admettre que la présence d'une faculté importante au centre-ville apporterait un baume revitalisant sur les plaies vives de celui-ci.

De telles situations existent déjà à Montréal et ailleurs. Le CHUS est lui-même un exemple du développement d'une faculté hors-campus. Cela présente des inconvénients logistiques certains, des coûts supplémentaires pour des infrastructures dédoublées (bibliothèques, cafétéria, etc.) et des problèmes de transport entre ces facultés et le cœur du campus.

Dans la balance des avantages et des inconvénients, le poids politique pèsera lourd en faveur du centre-ville. À cet endroit, le projet pourrait être plus près de 20 millions \$ que des 12 millions \$ sur le campus avec participation équivalente de la Ville, de deux ministères au provincial et du fédéral. En bout de course, la décision des administrateurs de l'U de S pourrait être: «un tiens vaut mieux que deux tu l'auras».

Dur hiver, mais...

Pas étonnant qu'on en parle tant dans les conversations et les médias. Ce n'était pas le fruit de notre imagination. Les statistiques de cette semaine confirment bien ce que tout le monde avait constaté: janvier a littéralement frigidifié et enseveli les Québécois avec ses records de neige et de froid. Dur, dur, l'hiver 1994!



Roch BILODEAU

Mais ce climat polaire ne comporte pas que des désagréments et des inconvénients.

Bien sûr, les automobilistes ont eu plusieurs occasions de maudire les rigueurs de janvier, mais pas les remorqueurs ni les vendeurs d'accessoires d'automobile... Même chose pour les commerçants de vêtements nordiques ou d'équipements de sport qui ne se plaignent surtout pas des conditions climatiques. Les distributeurs de combustibles à chauffage et les déneigeurs font eux aussi d'excellentes affaires. Et la neige abondante est évidemment prometteuse pour les stations de ski et l'industrie touristique qui en dépend directement.

Voilà beaucoup d'argent dépensé ici et là par les consommateurs. Souvent à contrecœur, d'accord. Mais cela fait tout de même «rouler» l'économie. Plus l'hiver est rigoureux, plus il entraîne des dépenses de toutes sortes, les unes agréables, les autres, moins. Au bout du compte, toutefois, les retombées profitent à tout le monde.

L'hiver coûte cher, dit-on. Rien de plus vrai. Mais le climat des pays du nord n'est sans doute pas totalement étranger à leur développement économique. Les variations climatiques, la neige et le froid particulièrement, engendrent en effet des besoins spécifiques auxquels il faut répondre d'une façon ou d'une autre. Ce qui crée une demande et une offre, bref, un marché qui génère une activité économique.

Alors, si ça peut donner un petit coup de pouce à notre économie, ne nous plaignons pas trop. L'hiver 1994 est dur et nous apparaît peut-être déjà trop long; mais la récession, on en a vraiment soupé...



RECORD, ENNEIGEMENT RECORD, DÉFICIT RECORD, CHÔMAGE RECORD, CONTREBANDE RECORD... QUI A DIT QUE NOUS VIVONS DANS UN PAYS ENNUYANT?!..»

TRIBUNE LIBRE

De Sarajevo à Sherbrooke...

Après avoir passé par toutes les émotions depuis l'appel de mon petit-fils, le caporal Michel Gonin, de Sarajevo, me faisant part de son accident qui a failli lui coûter la vie, je veux dire ceci. Victime d'une grenade, il voulait me rassurer, me dire qu'il était très bien. Je ne voulais pas tout croire, mon imagination a bien travaillé au pire, avec beaucoup de crainte sur son état malgré son effort de persuasion.



Le caporal Michel Gonin

exprimer nos interprétations dans nos moments d'angoisse. Ce sont de véritables professionnels. Je ne voulais pas passer ça sous silence. Merci à tous.

Une grand-maman qui va continuer de supporter son petit-fils dans sa mission jusqu'à la fin de son mandat.

Gertrude Saint-Pierre
Sherbrooke

Les démunis disent merci

La population de Sherbrooke et de la région métropolitaine s'est surpassée en générosité. Les démunis, les mal-aimés de la vie disent à tous et toutes un gros merci et ce, du fond du cœur.

Merci à la fondation Rock Guertin, Arthur Laforest et son œuvre, les pompiers de Sherbrooke, tous les autres organismes, restaurants, hôtels pour l'amour qu'ils ont donné sans juger à des jeunes, moins jeunes pour que Noël et les jours à venir soient meilleurs. Les transporteurs et livreurs avaient enrubanné les boîtes de chaleur humaine, de respect

et de dignité. Vous savez, notre monde est bon. Puis-je remercier ce groupe d'ainés de la Résidence Gordon qui ont habillé, nourri pour plus de deux mois le mal-aimé qui passe tous les jours devant la Résidence. Merci pour lui, ce gentilhomme qui est venu, la larme à l'œil, remercier chacun des résidents avec sa main tremblante. C'est cela l'amour. Il est toujours là qui tend la main; à nous de la prendre.

Suzanne Gendron, bénévoles
Sherbrooke

LETTRE OUVERTE

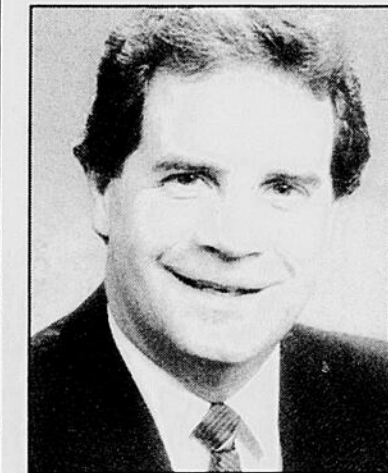
Abus sexuels: les élèves du Collège de Coaticook interpellent le ministre de la Justice

Monsieur Roger Lefebvre, Ministre de la Justice et Procureur général du Québec

Les élèves du Collège Rivier de Coaticook *, par leur Conseil des élèves, souhaitent exprimer leurs sentiments face à la législation sur les agressions sexuelles.

L'élément déclencheur de notre démarche est la réaction de plusieurs élèves face à ce qui a été rapporté par les médias lors de l'annonce de ce qu'il convient d'appeler «l'affaire de la juge Ver-

par les croyances de l'agresseur. Nous croyons que le ministère de la Justice devrait prendre en considération que les victimes, en plus d'avoir eu à subir des traitements inhumains, doivent répéter et répéter à maintes reprises ce qu'elles ont vécu, et ce, dans un climat de honte, de peur, d'insécurité, de douleurs morales et physiques. Toutes les séquelles qu'entraînent les abus sexuels, en plus de celles découlant des démarches judiciaires, font en sorte que les victimes, toutes humaines qu'elles sont, vi-



Roger Lefebvre



Annie Caouette

reult». Dans le contexte de la fête de Mère Marie Rivier, fondatrice des Soeurs de la Présentation-de-Marie et par conséquent, inspiratrice des valeurs de notre Collège, nous avons animé, conjointement avec le comité de pastorale, des discussions autour de certains événements dont les femmes et les jeunes filles sont victimes. De nombreux arguments ont été soulevés en rapport avec le cas de la fillette qui a été sodomisée par son beau-père. Nous aimerions vous entretenir de ces principaux arguments.

Tout d'abord, l'article 5 de la Charte des droits et libertés de l'homme dit que «Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants». Nous croyons que cet article n'est pas respecté dans le cas de la plupart des victimes. Le code civil et le code pénal devraient être un peu plus axés sur les valeurs humaines et morales de notre société, sans se laisser influencer par les «sentiments à la mode» en ce qui concerne les abus sexuels.

Toute sentence, quelle qu'elle soit, crée un précédent juridique qui a un impact sur la société. Ceci étant dit, les derniers jugements rapportés par les médias peuvent inciter d'autres personnes à commettre des abus sexuels, se disant qu'en conservant la virginité de la personne, ou encore, croyant que ces actes ne laissent aucune séquelle permanente, la sentence sera moins grave. Que l'agresseur soit de croyance chrétienne, hindouiste, bouddhiste, juive ou islamique ne devrait pas influencer la juridiction ainsi que le tribunal car, en fait, ce sont les croyances religieuses et morales des victimes qui sont brimées. Les sentences ne devraient donc pas être influencées

vent des meurtrissures terribles. Ces blessures qui enlèvent le goût de la vie sont moins physiques que psychiques mais combien plus douloureuses. À chaque fois que les médias mettent à jour des cas d'abus sexuels, les personnes revivent les événements et des émotions négatives rejaillissent; les personnes y laissent encore un peu de leur dignité, ce qui brime pour longtemps leur capacité d'entrer en relation avec les autres. Pourtant, les victimes auraient bien besoin de sentir qu'il y a justice parce que c'est souvent le début de la réconciliation intérieure.

Suite à tout cela, nous nous sentons impliquées en tant que femmes dans notre société. Le système judiciaire actuel nous apparaît mal conçu sur certains points comme sur ce qui entoure les sentences des abusateurs et sur la protection des victimes. Les sentences ne sont pas suffisamment sévères pour que justice soit rendue et pour que la société se sente protégée. Aussi, les agresseurs ont besoin d'être pris en charge. La protection physique et psychologique d'une victime n'est pas toujours assurée dans ces cas et le processus de «guérison» est d'autant plus difficile. Non pour critiquer les officiers de la justice (nous sommes mal placées pour le faire), nous pensons que le système judiciaire doit être synonyme de justice.

En espérant que vous preniez les moyens pour qu'il y ait réforme dans ce domaine, nous vous adressons un message rempli d'attente.

Annie CAOINETTE
Présidente du Conseil des élèves
Au nom des élèves

* Le Collège Rivier est une école secondaire pour filles avec pensionnat et externat.

QUESTION DU JOUR

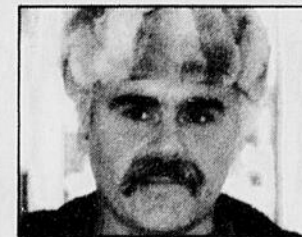
Êtes-vous découragé par les fermetures d'usine à Sherbrooke?



Elphege Ainslie, Sherbrooke: «Je suis toujours découragé de voir cela. C'est surtout décourageant pour les jeunes.»



Pauline Demers, Sherbrooke: «Si ça continue, il n'y aura plus d'ouvrage pour personne. C'est toute la situation économique qui va s'en ressentir.»



Roger Lauzon, Sherbrooke: «C'est très décourageant! Il n'y a plus beaucoup de travail. Si ça continue comme cela, ça va aller mal.»



Robert Laplante, Rock Forest: «Les fermetures d'usine ne sont pas de bons signes. On parle de relance, mais on apprend deux fermetures en deux semaines. J'espère que ce n'est pas la pointe de l'iceberg.»



Claude Hamonn, Sherbrooke: «C'est mort partout. Ça ne me surprend pas d'entendre parler de fermeture d'usine. Nous avons beaucoup de compétition avec les États-Unis.»

Deux sièges de plus au CRD-Estrie

Sherbrooke (CP)

Les représentants des élus municipaux, de même que ceux des secteurs socio-économiques et des organismes dispensateurs de services, membres du Conseil régional de développement de l'Estrie, ont fait part hier au comité exécutif du CRD des positions adoptées par leurs groupes respectifs, concernant la modification de la composition du Conseil régional.

La proposition d'ajout de deux sièges, qui avait fait l'objet de lon-

gues et laborieuses discussions, lors de l'assemblée générale du 25 novembre 1993, reçoit maintenant l'accord de tous les groupes membres du CRD Estrie.

Réunion le 10 mars

Aussi bien les élus municipaux que les autres groupes vont donc appuyer, à la réunion du CRD prévue pour le 10 mars, l'ajout d'un siège dévolu à la Table régionale de concertation des groupes de femmes de l'Estrie et d'un autre pour le Conseil régional de la main d'œuvre.

EN BREF

La police au secours des personnes handicapées

Sherbrooke - La Police municipale de Sherbrooke démontrera de façon concrète son appui à l'Association des paraplégiques du Québec en demandant aux policiers et aux policières de porter une attention particulière au respect des places de stationnement réservées aux personnes handicapées.

Cette action prend son origine dans la campagne de sensibilisation, orchestrée par l'organisme; elle se déroule du 1er au 12 février.

L'Association a rappelé que ces places de stationnement visent à favoriser l'autonomie et l'intégration des personnes handicapées en facilitant l'accès à un emploi ou à une activité sociale.

Les places sont situées à des emplacements stratégiques, près des services essentiels et des entrées principales de centres commerciaux; plus larges que les espaces conventionnels, elles permettent l'ouverture complète de la plate-forme élévatrice, condition essentielle à leur descente de voiture.

Les usagers de la route ne doivent pas oublier l'aspect préventif dans ce respect des places de stationnement, puisque cela évite aux personnes handicapées de circuler entre les voitures, car une personne en fauteuil roulant n'est guère plus visible qu'un petit enfant.

À cela, il faut ajouter les caprices du climat.

Le policier Serge Fournier, de la Police municipale de Sherbrooke, a rappelé qu'une infraction à cet article contenu dans le Code de la sécurité routière entraîne une amende de 30 \$ et des frais de 10 \$.

En 1993, à Sherbrooke, 782 contraventions de cette nature ont été émises.

Souvent plus de deux par jour.

Température et accidents à la pelle

Sherbrooke - Durant le seul mois de janvier 1994, la Police municipale de Sherbrooke a enregistré 489 accidents de la circulation ce qui représente 180 accidents de plus que durant le mois de janvier 1993 avec 309 accidents.

Ces chiffres ne font que confirmer la dureté de l'hiver au cours des dernières semaines.

Durant la seule journée du 26 janvier, la police en a dénombré 48.

Hier, en l'espace de 16 heures, 22 accrochages ont résonné aux quatre coins de son territoire.

Les routes et rues recèlent encore de nombreux pièges de glace qui en plusieurs endroits ont emprunté la couleur de la chaussée.

Poursuite de près de 100 000 \$

Sherbrooke - M. Jean-Claude Nault, de Windsor, a réclamé une compensation de 99 044 \$ pour des blessures à la main gauche subies lorsqu'il s'est fait coincer deux doigts dans l'engrenage d'un nettoyeur à fumier.

L'incident est survenu le 26 janvier 1993, sur une ferme du 12e rang de Val Joli, où il aidait à des travaux de réparation.

Cela ressort d'une poursuite en dommages inscrite en Cour supérieure du district de Saint-François par l'intermédiaire de Me Jean-Claude Boutin.

M. Nault réclame cette compensation à M. Emile Saint-Amant, le propriétaire de l'appareil, qu'il tient responsable de ne pas avoir pris toutes les précautions nécessaires pour éviter cet accident.

Me Boutin relate dans sa procédure que les services de M. Nault avaient été requis pour participer au remplacement de la chaîne du nettoyeur à fumier.

Il s'est produit un mouvement de désengrenage de la transmission, pendant que M. René Boulanger, qui a aussi subi des blessures, tournait une roue pour replacer la chaîne.

M. Nault a subi des blessures à l'index et au majeur de la main gau-

L'Université voit grand

3,8 millions \$ à investir

-1-

Sherbrooke

Avec un budget d'investissement de 3,8 millions \$, qui permet d'acquérir ou de remplacer du matériel et de procéder à de nombreux travaux de construction ou de rénovation, il est sûr que l'Université de Sherbrooke a un impact économique important.



Michel RONDEAU

De ce budget global, 1,1 million \$ sont accordés comme budget de base aux facultés et services de l'Université et servent à combler les besoins réguliers, à remplacer les appareils et le mobilier. Ce budget décentralisé est augmenté cette année et c'est la première fois que les services ont un tel budget de base.

Une autre enveloppe est prévue pour les projets spéciaux. Elle s'élève à 2,3 millions \$ et a pour but de répondre aux «besoins extraordinaires» des facultés, services et bureaux.



Daniel HADE

«Dans le cadre du présent budget, note le vice-recteur à l'administration, Daniel Hade, nous avons limité le plus possible l'utilisation du budget d'investissement pour réaliser des réaménagements fonctionnels mineurs. Ainsi, tous les réaménagements fonctionnels de moins de 25 000 \$ jugés essentiels seront réalisés dans le cadre du budget de fonctionnement du Service de l'équipement, ou à l'aide de sommes qui deviendront disponibles en cours d'exercice.»

Ces projets de réaménagement fonctionnel mineur jugés essentiels, comptent au nombre de 18,

ils concernent 10 facultés, services et bureaux et sont estimés à 151 640 \$. Ils vont de l'aménagement de laboratoires à la faculté des Sciences à la transformation d'un local pour des entrevues à la faculté d'Éducation, en passant par des changements de tapis et des agrandissements réclamant chacun des investissements de moins de 25 000 \$.

«Le fait d'avoir minimisé les dépenses pour l'entretien préventif pendant de nombreuses années, a entraîné une détérioration de notre parc immobilier. Le présent budget consacre 1,1 million \$ à des travaux de réaménagement majeurs ou de rénovation, ce qui correspond à 28,5 pour cent du budget d'investissement. Ces travaux concernent le réaménagement des locaux occupés par le Service de l'audiovisuel, à la suite de son déménagement; des rénovations au Service des finances; des réparations majeures au tunnel Marie-Victorin et à différentes structures; des rénovations aux différents réseaux: d'aqueduc, de sécurité, routier, d'eau refroidie, électrique, et de communication.» C'est au nombre de ces dépenses que se situe la construction d'un tunnel reliant le pavillon central au réseau de tunnels menant vers les facultés de sciences humaines, tunnel dans lequel sera installé un réseau de vapeur, d'eau refroidie et de service électronique.

Un montant de 659 860 \$ est consacré au remplacement et à l'acquisition de mobilier, d'équipements scientifiques et de communication afin de permettre aux facultés de mieux réaliser leur mission d'enseignement et de recherche.

Un montant de 582 098 \$ est consacré au remplacement et à l'acquisition d'équipements, afin d'améliorer l'efficacité des services et bureaux de l'Université.

Enfin, une enveloppe de 380 242 \$, pour réserves et contingences comprend, entre autres, un montant de 150 000 \$ pour fournir des équipements aux chercheurs qui demandent des subventions. Il s'agit, explique le vice-recteur à l'administration, d'un support aux chercheurs qui démontre aux organismes subventionnaires que l'Université est prête à faire sa part pour que les chercheurs puissent mener à bien leur travail de recherche. Un montant de 50 500 \$ est prévu aussi pour payer l'ordinateur central que l'Université a acquis sous forme de location-achat, il y a quelques années. Une somme de 80 242 \$ est réservée pour le programme bi-énergie. Puis, 100 000 \$ sont retenus comme réserve pour parer aux imprévus.

Il faut noter que le Service de l'équipement dispose aussi de 200 000 \$ pour les imprévus.

Cette année Mathieu, pas d'excuse à la St-Valentin!

APPELS LOCAUX ILLIMITÉS LES 3 PREMIERS MOIS

Parlez-moi d'avoir du temps!

• POUR UN TERME DE 12 MOIS, SEULEMENT 29,95 \$ PAR MOIS

Nouveau programme à période fixe Cantel

Parlez-moi d'une offre d'abonnement unique! Abonnez-vous au réseau cellulaire Cantel pour un terme de seulement 12 mois et obtenez trois mois d'appels locaux sans limite de temps en ne payant que 29,95 \$ par mois.

CANTTEL

LE POUVOIR DU RÉSEAU

L'offre se termine le 28 février 1994. Parlez-en à votre Centre de service Cantel pour connaître tous les détails.

SOLUTION CELLULAIRE
2980, rue King Ouest
Sherbrooke
566-5555

J'attends tes appels... Joséé xxxxx

Une commission rogatoire interrogera Paul Larue

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec a ordonné hier la tenue d'une commission rogatoire en Floride, pour recueillir entre autres le témoignage de Paul Larue, détenu à Jacksonville, dans le cadre du procès des neuf individus inculpés de complot pour importer des stupéfiants, en marge du naufrage du cargo Marine Transport, le 20 avril 1991 au large de Terre-Neuve.

Larue, âgé de 40 ans et ayant déjà résidé dans le canton d'Ascot, est écroué à la prison du comté de Duval, en attente d'une condamnation pour complot afin d'exporter de la cocaïne au Canada; un crime passible d'une peine pouvant atteindre entre 25 et 30 ans, selon les paramètres connus.

Le procureur Paul Crépeau avait présenté une requête en ce sens, à cause de l'importance du témoignage de Larue dans cette cause.

Le témoin s'est d'ailleurs engagé à déposer dans cette affaire en

vertu d'un contrat avec les autorités québécoises.

Le juge Desmarais a nommé comme commissaire le juge Luc Trudel de la Cour du Québec, qui avait été désigné pour entendre la cause de Paulin Bolduc, Daniel Neeson, les frères Jacques et Roch Delisle, de la région de Sherbrooke; William England, de Montréal, Roger Denton et Neil Peters, de la Nouvelle-Écosse, Alvaro Rendon, de la Floride, ainsi que de Modesto Valerio, de la République dominicaine.

La défense a aussi obtenu l'au-

torisation d'interroger un témoin américain pendant ce voyage.

La commission comprendra les procureurs Paul Crépeau et Claude Chartrand ainsi que les défenseurs Michel Dussault, Christiane Filteau, Conrad Chapdelaine, Claude Leblond, Thomas Walsh, Michel Marchand, Sylvain Roy et Alexandre Saint-Onge.

Le commissaire a été autorisé à permettre l'interrogatoire et le contre-interrogatoire de tous les témoins. Les inculpés ont été dispensés d'assister aux audiences de cette

commission rogatoire.

Les frais et les dépenses encourus par la commission seront payés par le procureur général du Québec, selon un barème fixé par le tribunal et sur présentation de pièces justificatives.

À l'audience

Par ailleurs, le juge Trudel poursuit l'examen d'une requête en arrêt des procédures soumise par la défense et qui avait été entrecoupée par des travaux de communication de preuve.

La défense réclame la copie intégrale du résumé d'une entrevue de Larue en mai 1993, à des enquêteurs de la police de la CUM, après l'obtention de copies censurées de renseignements que la poursuite ne veut pas divulguer.

Mes Marchand et Filteau ont plaidé que ce document est nécessaire à la préparation d'une défense pleine et entière tandis que Me Chartrand estime que la poursuite a déjà fourni les informations pertinentes. Le tribunal a pris la question en délibéré.

Un adolescent a participé à l'attaque contre le bijoutier Guertin

Condamné à deux ans de garde fermée

Sherbrooke

Un adolescent de 17 ans devra passer deux ans en garde fermée, pour son implication dans le vol qualifié d'une valeur de 104 000 \$, dans un commerce où le bijoutier Roger Guertin avait été assommé avec une hache le 8 décembre, non loin du palais de justice, à Sherbrooke.

Cette peine assortie d'un an de liberté surveillée lui a été imposée

par le juge Michel Dubois de la Cour du Québec.

L'adolescent avait décidé à la dernière minute de ne pas entrer dans la bijouterie du 304 de la rue King Ouest, mais a attendu à la porte.

Le bijoutier de 63 ans avait été trouvé gisant dans son sang par un employé de messagerie et sa blessure a nécessité plus de 220 points de suture.

La police a arrêté peu après quatre adultes et l'adolescent en marge de ce vol.

Un adulte est en attente de procédures sur une accusation de tentative de meurtre.

Le défenseur Patrick Fréchette avait souligné que son client a tenu un rôle secondaire dans ce vol et a insisté sur le fait qu'il n'est pas entré dans la bijouterie.

La procureure Hélène Fabi a rappelé que ce crime avait été prémédité et que la victime a subi des séquelles importantes et à tout le moins temporaires.

Les parties avaient recommandé 20 mois de garde fermée.

L'OFFRE SE TERMINE JEUDI

RECHERCHÉ

Votre Clinique Minceur **NUTRI/SYSTÈME** locale lance un appel à quiconque veut faire partie d'un **groupe-témoin d'étude du marché!** Toute personne désirant perdre du poids et découvrir comment ne pas le reprendre est priée de se rapporter dès aujourd'hui à **NUTRI-SYSTÈME**. Ce groupe-témoin est limité à 25 participant(e)s par centre.

C'est votre dernière chance de participer à l'étude de marché

RÉCOMPENSE

Des livres en moins - Un style de vie plus sain articulé sur un programme d'activités - Une attitude entièrement nouvelle à l'égard de l'alimentation.

Les participant(e)s prendront part GRATUITEMENT à un programme amaigrissant de six semaines!

NE TARDEZ PLUS!

TÉLÉPHONEZ IMMÉDIATEMENT POUR OBTENIR TOUS LES DÉTAILS.

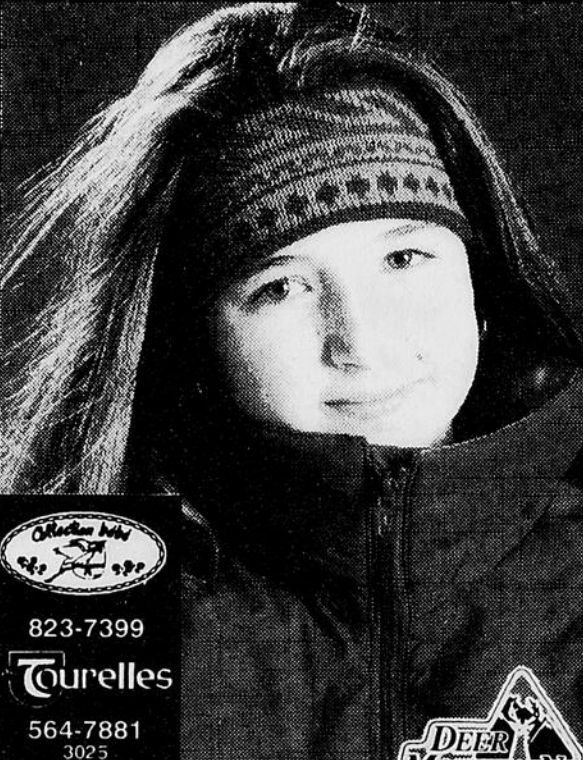
L'offre se termine demain.

564-0878

31, 10e Avenue Nord,
Sherbrooke

nutri/système
cliniques minceur

*Les aliments Nutri/Système sont en sus. Dans les centres participants. L'offre se termine le jeudi 3 février 1994.



VENTE APRÈS INVENTAIRE
rabais de **60%**

sur tous, tous, tous les vêtements de saison
(Les uniformes scolaires et les accessoires sont exclus de cette vente)



626-0006

823-7399
Tourelles
564-7881
3025
rue King Ouest No carte verte 20392

Québec, Ste-Foy, Lévis, St-Georges, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Arthabaska, Drummondville, Trois-Rivières, Sherbrooke, Brossard, Montréal, Rosemère, Repentigny, Rimouski.

VENTE DÉCORATION

RABAIS DE 20%

SUR TOUS LES OREILLERS

Des oreillers de tout confort pour de belles nuits de sommeil! Fais de plumes d'oiseaux aquatiques ou de fibres synthétiques (100% poly.) Grandeur régulière ou reine. Prix courant à partir de 6,99\$. (Aussi disponible: oreillers avec motifs rigolos pour enfants)

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 5.59
CH (Ultra Puff régulier)

VASTE CHOIX DE DOUILLETES EN MAGASIN

A la maison BOUCLAIR nous suivons les dernières tendances de la mode! Vous trouverez les douillettes qui s'harmoniseront avec votre décor! Imprimés contemporains ou plus classiques sans oublier les motifs qui plairont à vos enfants. Prix courant de 29,99\$ à 136,99\$.

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 23.99 (simple)

DRAPERIES ET TISSUS DÉCORATIFS

- TISSUS À RECOUVREMENT
- DENTELLES •COTONS UNIS OU IMPRIMÉS
- VOILAGE •IMPRIMÉS POUR ENFANTS •COTON GLACE
- BATISTE •BRISE-BISE...

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 3.49 m (VIENNA)

STORES

VERTICAUX POUR PORTE-PATIO P.V.C. 3 1/2"

«CHÂTEAU».....	29,99\$
«GIMINI».....	49,99\$
«METRO».....	58,30\$
«BORÉAL».....	77,00\$
«OPÉRA».....	93,50\$
«JAGUAR».....	101,20\$

STYLE: GRANIT, MARBRE, GAUFFRÉ, ETC. COULEURS: BLANC, NOIR, VERT, GRIS, LAVANDE, ETC.

75% DE RABAIS

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT!

SANS OBLIGATION DE VOTRE PART! POUR LE CHOIX DE VOS DRAPERIES, STORES, PAPIER-PEINT, COUVRE-LITS, COUVRE-PLANCHERS ET RECOUVREMENT DE MEUBLES.

569-5989 ~ 822-1046

3300, PORTLAND SHERBROOKE
822-1046
(OUVERT LE DIMANCHE DE 12 H 00 À 17 H 00)

la maison **Bouclair**

430 BELVÈDÈRE SUD SHERBROOKE
822-1046

LIQUIDATION DE TISSUS

JUSQU'AU 4 FÉVRIER

LES NOUVEAUX TISSUS PRINTANCIERS SONT ARRIVÉS!

JUSQU'À

60%

DE RABAIS

33 1/3%

SUR TOUS LES FILS «KOBAN»

TOUS LES CISEAUX (sauf Henckel)

TOUTES LES EPAULETTES (sauf In Shape)

TOUT LE VELCRO AU MÈTRE

DES MILLIERS DE MÈTRES DE TISSUS!

TOILE, GEORGETTE, LAINAGE, NYLON, TISSUS ÉCOSSAIS, DENIM, VELOURS CÔTELES, FLANELLE, TRICOT DE COTON, TISSUS METALLIQUES, VELOURS UNIS ET IMPRIMÉS, DENTELLE, CRÈPE, SOIE BENGALINE, FUGIETTE, COTON ET BIEN D'AUTRES!

SPÉCIAL À PARTIR DE: * 2.99 * Tricot de coton

Wow!

TOUS LES PATRONS BURDA

50%

TOUS LES CHALLIS*

115 cm. et 150 cm. 100% rayonne. Prix courant: 9,99\$ à 16,99\$ m

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 3.99 m (Régina) * Automne/hiver

60%

Wow!

TOUS LES PATRONS BURDA

50%

3300, PORTLAND SHERBROOKE
822-1046
(OUVERT LE DIMANCHE DE 12 H 00 À 17 H 00)

la maison **Bouclair**

430 BELVÈDÈRE SUD SHERBROOKE
822-1046